












Bulletin municipal n°14

Janvier 2015

L'Écho Saint-Romain



Sommaire

	Dites-nous Mr le Maire	<i>P.3-4</i>		C'était il y a ... 100 ans et +	<i>P.17-18</i>
	Compte rendu des conseils municipaux	<i>P. 4 à 10</i>		Les artisans et commerçants du village	<i>P.18</i>
	Zoom sur les travaux	<i>P. 11</i>		Infos diverses	<i>P.19-20</i>
	Le Dossier	<i>P.12 à 14</i>		En bref...	<i>P.21-22</i>
	Etat Civil	<i>P.15</i>		Infos utiles	<i>P.23</i>
	Les manifestations du semestre écoulé	<i>P.16-17</i>			

La Pensée du jour

La vie ne consiste pas à avoir de bonnes cartes en main,
Mais à bien jouer celles que l'on a.

J. BILLINGS

le mot de la communication

L'équipe de la communication est heureuse de vous présenter ce quatorzième numéro de votre semestriel. L'écho saint romain fêtera cette année ses sept ans d'existence, années durant lesquelles nous avons essayé de combler vos attentes.

L'année 2014 vient de s'achever en laissant à chacun ses joies et ses peines et il serait bon de ne garder en mémoire que les souvenirs les plus agréables afin de bâtir 2015 sur des notes de bonnes augures.

L'année 2015 a commencé dans la douleur à travers ces attentats meurtriers et c'est dans ces moments là que nous devons faire preuve de solidarité et d'entraide.

Toute l'équipe de la communication et le conseil municipal vous présentent leurs vœux pour l'année 2015

Editeur: Ville de Saint Rome De Tarn

Réalisation : J. DURAND

F. MANCINO - M.CALMELS

Photos: F. MANCINO - MIDI LIBRE -
BOUSSAGUET - P. GILLET

Mise en page : J.DURAND

Impression: Imprimerie nouvelle - Saint Affrique

Réalisé avec le logiciel libre SCRIBUS

... dites-nous monsieur le maire

Au seuil de la nouvelle année il convient tout d'abord de dresser le bilan de l'année écoulée:

Les faits marquants:

- mise en place au 1er Janvier 2014 de la Communauté des Communes « Muse et Rases du Tarn » regroupant les 13 communes du canton de St Rome de Tarn et 5 du canton de St Beauzély
- en mars élection d'une nouvelle équipe municipale de 15 conseillers dont 8 nouveaux
- en mai élection des députés européens
- en septembre élection de deux nouveaux sénateurs (MM. Jean Claude LUCHE et Alain MARC)

Les réalisations de 2014:

- la renaissance de l'équipe de foot « L'Avenir St Romain » avec la réhabilitation du terrain de foot
- le 1er grand prix cycliste de St Rome de Tarn
- la mise en place dès la rentrée des nouveaux rythmes scolaires
- la réfection de la petite salle annexe de la salle des fêtes
- la réalisation de toilettes (femmes, hommes, handicapés) au terrain de tennis et aire de jeux
- poursuite de l'aménagement du terrain de loisirs (chemin du Pré de Barre)
- réfection des locaux laissés libres par le départ des finances publiques

Enfin on ne saurait évoquer 2014 sans parler des très fortes précipitations du vendredi 28 novembre qui n'ont occasionné dans notre commune que des dégâts matériels au niveau de la voirie et plus particulièrement des chemins. Merci à nos pompiers et agents municipaux qui sont intervenus avec efficacité pendant plusieurs jours particulièrement sur la commune de St Affrique.

Pour l'année 2015:

Les évènements prévus:

- dimanche 22 et 29 Mars: élections des conseillers départementaux: la réforme territoriale à ce niveau du département a mis en place 23 nouveaux cantons contre 46 précédemment. Chaque canton élira 2 conseillers: une femme et un homme qui exerceront tous les 2 leurs fonctions en pleine compétence. Il y aura donc autant de conseillers dans l'Aveyron, soit 46, qu'auparavant. Les cantons actuels de St Rome de Tarn et St Beauzély sont supprimés. Les 8 communes du canton de St Rome de Tarn seront regroupées au sein du nouveau canton « Rases et Lévézou

» soit 22 communes avec pour chef-lieu Pont de Salars. Les 5 communes du canton de St Beauzély vont se retrouver parmi les 20 communes du nouveau canton « Tarn et Causses » avec pour chef-lieu Sévérac le Château. Ainsi donc notre nouvelle communauté de communes « Muse et Rases du Tarn » sera partagée sur le plan cantonal dans ces deux nouveaux cantons. Il nous faudra être très attentifs, unis et forts pour l'avenir de notre communauté de communes.

- courant décembre 2015 nous seront appelés aux urnes pour élire les conseillers régionaux de la nouvelle région qui réunit les 8 départements de Midi-Pyrénées et les 5 de Languedoc-Roussillon soit une population de 5.600.000 habitants.

Les projets:

- réfection du toit de l'école
- aménagement de la bibliothèque municipale dans ses nouveaux locaux avenue Denis Affre
- réaménagement de la RD527 de Rébouisse à Fontcouverte
- enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) et réaménagement de la RD31 en Traverse (du Terrail, avenue Denis Affre, Ravelin) place et rues adjacentes (des Carmes, du Pïala, des Tourelles, St Amans...); chantier très lourd, à réaliser par étapes ou tronçons successifs sur la durée du mandat
- extension de l'éclairage public des voies d'accès à la maison de retraite (de la RD31 vers le rez-de-chaussée et le rez-de-jardin)
- projets pôle jeunesse : réfection aire de jeux pour les petits, city-stade pour les adolescents, terrain de tennis pour tous (cela sur la durée du mandat)
- réfection des murs : maison de retraite avec escalier et place de la Poudrière
- poursuite de l'informatisation à l'école: rétroprojecteur et tableau blanc ont été posés à la maternelle
- l'aménagement de l'aire de loisirs chemin du Pré de Barre se poursuivra
- enfin en Janvier-Février, la population de notre commune sera recensée

Démographie 2014:

- Décès : 27 dont 15 originaires de St Rome et 12 résidents à la Maison de Retraite
- Naissance : nous avons accueillis 9 nouveau-nés
- Nouveaux habitants : 11 adultes plus 3 enfants



Malgré l'importance remarquable des naissances le solde ne peut être positif compte tenu des nombreux décès que par l'arrivée de nouveaux habitants.

Les Vœux: A l'aube de cette nouvelle année je vous souhaite des vœux simples de bonheur et de Santé.

Je vous souhaite la paix, l'amitié; du travail pour ceux qui en ont; du travail pour ceux qui en cherchent; la soif d'apprendre et de s'éveiller à la vie pour nos enfants; la sérénité pour nos anciens; et pour tous la possibilité de s'émerveiller.

L'Épreuve.....

Et puis, vinrent les événements de la semaine du 7 Janvier...

Une chape de plomb s'est abattue, nous plongeant dans une nuit obscure.

Violence, brutalité, horreur, effroi, terreur, folie meurtrière, chagrin, douleur, barbarie, tout a été dit sur cette volonté d'assassiner la liberté, fondement de notre démocratie. C'est notre identité républicaine, liberté-égalité-fraternité, notre ADN collectif qu'on a voulu anéantir.

Alors, calme, déterminé, uni et debout le peuple de France s'est mis en marche pour dire au monde : non à l'obscurantisme, oui à l'humanité. Mais restons lucides, faisons en sorte que l'émotion immédiate de ces jours-là n'occulte pas la raison des jours d'après pour déboucher sur l'action.....

Compte rendu des conseils municipaux



Compte rendu du conseil municipal du 01 Juillet 2014

1- Présentation de l'étude d'opportunité «Bois Energie» (EHPAD, gendarmerie)

Mr Le Maire donne la parole à un technicien de « Aveyron Energie Bois » qui vient rendre compte des résultats d'une étude réalisée en 2013. Cette société a pour but l'aide à la décision des élus et des partenaires. Elle a pratiqué un état des lieux et un bilan technique sur les moyens de chauffage de l'EHPAD et de la gendarmerie en constatant la hausse des dépenses de ces 2 établissements.

L'EHPAD utilise le chauffage au gaz propane, la gendarmerie utilise le fuel. La consommation de l'EHPAD est beaucoup plus importante en raison de l'augmentation des capacités d'accueil. L'installation est plus récente et elle nécessite une expertise plus adaptée. Toutefois la chaudière est trop petite et une chaudière en relais devrait être installée avec un système d'approvisionnement automatique. Une chaudière à copeaux apporterait 50 % de puissance et couvrirait 70 % des besoins. L'installation actuelle continue à fonctionner et le retour sur investissement, même sans subvention, serait de 5 ans.

Pour la gendarmerie, une seule chaudière remplacerait les deux actuelles. La réalisation est beaucoup plus simple avec une chaudière à granulés de bois. C'est un produit standard très sec et il existe 2 pro-

ducteurs en Aveyron. L'isolation des bâtiments est déjà réalisée et les chaudières actuelles sont en fin de vie. Pour la liaison entre les deux bâtiments l'investissement serait d'environ 70 000€. On peut envisager une subvention du C.G. d'environ 35 % de l'installation et un retour sur investissement de 10 ans. Dans l'hypothèse où la gendarmerie serait délocalisée, l'installation pourrait facilement être adaptée.

2- Urbanisme et travaux

Mr le Maire présente : 3 déclarations préalables.

Mr l'adjoint aux travaux présente l'avancement des travaux :

- Rue Fonclare, le revêtement est terminé,
- Les toilettes près du court de tennis sont en voie d'achèvement
- Pour le terrain de foot le système d'arrosage est opérationnel
- L'aménagement des berges du Tarn de la base nautique jusqu'à l'aire de mise à l'eau, se fera à l'automne la Police de l'eau a donné son accord.

3- Tarif droits de place et location des salles communales

Les tarifs de droit de place pour utilisation du domaine public a fait l'objet d'une délibération du 28 août 2006. Le tarif nécessitait d'être revu d'autant plus que de nouveaux commerçants sollicitaient

d'empiéter sur la voie publique. Un adjoint a présenté de nouvelles propositions dans la lignée des délibérations antérieures sur une base forfaitaire. Certains élus du conseil municipal ont estimé que pour plus d'équité il était nécessaire de revenir à la surface réellement utilisée et de prendre en compte le temps d'occupation. Pour cela il a été convenu de former une commission qui pourrait faire de nouvelles propositions à la prochaine réunion du conseil municipal.

Concernant les tarifs de location des salles communales (salle des fêtes, salle culturelle), les nouvelles propositions avancées n'ont pas été retenues car certains conseillers ont estimé que les tarifs proposés ne tenaient pas compte des locations effectuées pour des animations rémunérées. Cette question fera également l'objet d'une nouvelle présentation lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

4- Avenant déchèterie

La communauté de communes Muse et Raspes du Tarn a pris dans ces statuts la compétence « ordures ménagères ». Il est donc nécessaire de transférer les contrats courants de maintenance, d'assurance, etc...au nouvel organisme. De même la valeur comptable des éléments faisant l'objet d'une mise à disposition à la communauté de communes sera prise en compte.

5- Convention fauchage communauté

Une convention a été signée avec la communauté de communes concernant le fauchage du bord des routes sur la base de 185 €/km. Mr le Maire précise que le réseau routier pris en compte par cette opération représente 543 km. Chaque commune gardant l'exploitation ainsi que son matériel, il sera repris en contre partie du travail effectué.

6- Tarif eau et assainissement (part fixe et part variable)

Un conseiller municipal ayant fait remarquer que lors de la réunion du conseil municipal du 12 mai dernier cette question avait été discutée mais n'avait pas donné lieu à un vote du conseil, il fallait revoir ce sujet.

Pour pouvoir régulariser cette délibération Mr le Maire expose à nouveau les conditions d'application de ce chapitre du budget ainsi que l'incidence de la participation de l'Agence Régionale Adour-Garonne qui demande un équilibre entre la part fixe et la part variable de la redevance. Sachant que le prix de l'eau

reste inchangé pour l'année 2014, l'Agence demande une majoration par m³ consommé de 0,11€ pour la part fixe et 0,17€ pour la part variable afin de permettre une attribution de 7 000€ de subvention. Cette proposition est mise au vote.

7- Transfert de compétence SIEDA (communication numérique)

Ce projet concerne le redéploiement du réseau d'initiative publique de Très Haut Débit (THD) que porte le SIEDA en collaboration avec le Conseil Général. Il est demandé aux communes de transférer leur compétence en la matière.

8- Adhésion Aveyron Ingénierie (assistance et conseil)

Cet organisme apporte assistance et conseil dans l'établissement de dossiers de toutes sortes (assainissement, environnement ...). Cet établissement public administratif ne peut intervenir que pour ses membres adhérents.

Pour info la cotisation annuelle est de 0,50€/habitants. Pour notre commune la cotisation 2014 s'élèverait à 429,50 €.

Le conseil propose d'adhérer une année pour voir.

9- FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales)

Ce mécanisme de péréquation « horizontale » des ressources consiste à prélever une partie des ressources de certaines communes ou intercommunalités pour reverser à des communes moins favorisées.

L'adjoint en charge des finances demande à la communauté de communes de faire pour l'année prochaine une étude plus équitable sur un autre choix proposé.

L'adjoint en charge du social et des écoles tient à faire une communication sur la situation des rythmes périscolaires pour la rentrée 2015.

Compte rendu du conseil municipal du 22 septembre 2014

1-Approbation du PV du 01 juillet 2014

Concernant le point n°6 de l'ordre du jour Mr HERBAUT Frédéric fait constater que le comptage des votes enregistré au PV ne reflète pas le comptage effectué lors du vote au conseil. Après discussion il s'avère que le vote par procuration de Mme BONNEFOUS Martine n'a pas été pris en compte. Mr le

Maire propose de garder le vote enregistré lors du conseil soit, POUR: 5 ABSTENTION: 2 CONTRE: 6

Le PV est adopté après modification. POUR: 14 ABSTENTION : 0 CONTRE : 1

Mr le Maire précise que cette question d'importance sera abordée lors d'un prochain conseil municipal avec la présence d'un technicien du Conseil Général.

2- Urbanisme et travaux

- 2 Déclarations préalables

- 1 permis de construire.

L'adjoint en charge des travaux fait le point sur les travaux en cours :

- La commission travaux se réunit régulièrement. Des devis ont été réalisés pour des travaux de peintures à l'école et à l'ancien local de la perception ainsi que pour le revêtement de sol et l'électricité dans ce local.

- Un appel d'offre est lancé pour la réhabilitation de murs à la maison de retraite et avenue Denis AFFRE. Il y aura des mesures de sécurité à prendre pour les travaux du toit de l'école.

- Un géomètre, un paysagiste et un coordinateur du Conseil Général seront nécessaires à la préparation des travaux de la traverse du bourg. Ils s'agit de travaux importants pour permettre l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone).

- Proposition de recenser les personnes souhaitant rénover l'habitat ancien et bénéficier d'aide.

- Le Parc des Grands Causses a contacté les riverains de la source des Douzes au sujet de l'assainissement individuel des résidences principales.

- Des réunions d'information auront lieu au sein de la communauté des communes sur le plan d'urbanisme intercommunal.

3- Aire de covoiturage

Le Conseil Général a décidé de faire une aire de covoiturage à l'intersection de la route de Saint Georges de Luzençon avec la RD 993, avec huit places de stationnement. La commune s'engage à entretenir les espaces verts.

4- Lotissement Les Terrasses des Espeyrières

Le conseil autorise Mr. le Maire à signer chez le notaire la vente de 2 lots et de céder à Mme et Mr Lindeboom, du terrain du domaine public non constructible, attenant à leur propriété (talus-rocher) pour 1 euro le mètre carré.

5- Rapport informatif sur les écoles

Mr LADAME Alain adjoint aux écoles, présente ce chapitre.

- Rentrée des classes avec 67 élèves soit cycle 1 =22, cycle 2= 22, cycle 3=23.

- Horaires de l'école (scolaire et périscolaire).

- Informations sur le transport scolaires, les nouvelles garderies du mercredi, les intervenants périscolaires.

- Point sur les prévisions de travaux intérieurs.

- Information sur les contrôles de la qualité de l'air dans les classes à mettre en place.

- Réunion avec les parents d'élèves sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires le 23/09 à 20h00 à la salle culturelle.

- Proposition d'une convention entre la mairie et les intervenants périscolaires.

6- Saison estivale 2014

Informations présentées par Mr LADAME Alain adjoint:

- bilan mitigé à cause de la météo avec incidences sur les animations,

- les visiteurs sont en majorité des français de toutes les régions, mais nous avons accueilli beaucoup de belges et d'anglais,

- les marchés du mardi matin sont bien fréquentés, par contre les marchés nocturnes ont été perturbés par la pluie,

- la fréquentation des activités estivales laisse à désirer et n'attirent pas beaucoup de vacanciers. Seule la brocante attire du monde,

- le manque de bénévoles se fait cruellement sentir et peut mettre en cause le choix des animations estivales,

- de nombreux vacanciers, habitués du village, nous ont fait remarquer que la propreté du village s'était dégradée.

7- Décision modificative sur les ordures ménagères

Mr GELY Marc adjoint aux finances, présente cette modification mise au vote.

- Le budget des ordures ménagères étant de la compétence de la communauté de commune depuis le début de l'année 2014, Mr le trésorier payeur nous demande de solder les reliquats de ce compte annexe émanant du transfert du patrimoine (photovoltaïque-déchèterie- garage municipal) du compte des ordures ménagères au compte de la commune. Cette opération étant positive.

Compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2014

1- Eau et assainissement

Mr le Maire présente Mr TANGUY, Directeur au bureau « assainissement et environnement » au Conseil Général, il est aussi conseiller auprès des collectivités.

Mr le Directeur explique que la redevance assainissement comprend deux parties, une part fixe ou abonnement et une part variable ou proportionnelle, basée sur la consommation d'eau potable.

Le calcul de cette redevance s'appuie sur les décrets, arrêtés et circulaires de la loi LEMA de 2007 (eau et milieu aquatique) dans son article 2. La proportionnalité entre la part fixe 40% et la part variable 60% est déterminée selon une consommation de référence, soit la consommation moyenne d'une famille de 120 m³ à 1€.

En appliquant cette règle, la part fixe s'élève à 48€ (40% de 120€) et la part variable à 72€ (60% de 120€), soit 0,60€ par m³ consommés.

L'étude comparative des prix pratiqués par les collectivités aux alentours fait ressortir une moyenne plus élevée que dans notre village.

La commune envisage des travaux sur le réseau pour séparer les eaux claires et les eaux usées dans la partie ancienne du village, évidemment elle entretient le réseau actuel quand cela devient nécessaire.

Pour prétendre à des aides financières conséquentes, le Conseil Général et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont fixé des règles d'éligibilité qui prévoient que chaque abonné doit s'acquitter au moins d'un euro le m³ consommé.

Mr le Maire demande au conseil municipal de s'engager sur le principe d'une augmentation de la part fixe de 0,20€ à 0,40€ soit 48€, et de la part variable de 0,40€ à 0,60€ par m³ consommés.

Le principe de l'augmentation étant accepté, Mr le Maire demande au conseil de se prononcer sur l'application de cette augmentation, soit en totalité en 2016, soit échelonnée sur 2016 et 2017, soit en totalité en 2017:

- 6 votes pour une augmentation échelonnée sur 2 ans,
- 8 votes pour une augmentation en une fois en 2017,
- 1 abstention.

Notre station d'épuration s'avère être un outil de qualité bien entretenu, elle est dimensionnée pour 1000 équivalents habitants.

Mr le Maire remercie Mr TANGUY pour ces différentes explications.

2- Approbation du PV du 22 septembre 2014

POUR : 15 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

3- Urbanisme et travaux

- 3 dépôts de déclarations préalables,
- 1 dépôt de permis de construire.

Mr l'adjoint aux travaux précise que les différents dossiers présentés ont fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « travaux ».

- En ce qui concerne la traverse depuis la place du Terrail jusqu'au Pont Courbe en passant par la rue des Tourelles, rue du Piala, place et rue des Carmes, il faut se prononcer sur le choix des entreprises qui vont intervenir. Il propose:

- o ACIPA 12 pour établir et chiffrer le projet,
- o Le cabinet JAUDON, géomètre pour les différents relevés,
- o Le SIEDA pour chiffrer l'enfouissement des réseaux secs, prendre rang et solliciter des aides.
- o Par la suite des tranches du chantier seront créées en vue d'un appel d'offre.

- Pour les travaux des murs de la Place de la Poudrière et de la maison de retraite, suite à une consultation, 16 dossiers ont été retirés, 11 entreprises ont répondu, le choix s'est porté sur le moins disant avec l'engagement de tenir les délais.

- Mr Cartayrade, architecte, va procéder au relevé des surfaces de la toiture de l'école pour préparer les dossiers techniques et lancer l'appel d'offre, Aveyron Ingénierie suivra l'assistance administrative du chantier (sécurité, délai, méthodologie...). Au cours des vacances de février, des travaux de peinture seront réalisés dans la maternelle et les couloirs.

- Mr Cartayrade est aussi sollicité pour préparer la demande du permis de construire des travaux prévus à la mairie pour l'installation de la communauté de communes.

- Dans les locaux de la future bibliothèque, le revêtement au sol sera financé par l'organisme des HLM et la peinture par la mairie.

- Un point lumineux a été installé dans l'escalier qui mène au parking supérieur.

- Les travaux vont reprendre sur la RD 527 de Rebouisses à Fontcouverte, c'est la dernière tranche de travaux sur cette route.

- La porte des WC avenue du Lévêjac a été mise en

place, ceux-ci sont opérationnels.

- L'enfouissement des réseaux secs à l'entrée du village est prévu chez Mr Pain car les poteaux gênaient l'exercice de sa profession.
- Une aire de co-voiturage a été aménagée à l'entrée du village sur la RD 999.
- Suite à une étude d'Aveyron Ingénierie et la volonté de saisir l'opportunité de la transition énergétique pour doter la gendarmerie d'une chaufferie automatique au bois en remplacement d'une chaudière au fuel à bout de souffle, Mr le Maire demande l'autorisation de faire appel à Aveyron Energie bois pour monter un dossier technique et solliciter des aides.

4- Taxe d'aménagement

Pour toute demande de permis de construire une taxe d'aménagement est demandée. Mr le Maire propose de reconduire le taux minimum de 1% (part pour la commune), 1,5% pour le département.

5- Gestion du personnel

- Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe : un agent déjà en place peut prétendre au poste, c'est la continuité normale de sa carrière.
- Taux de promotion avancement de grade pendant l'actuel mandat : le taux est maintenu.

6- Délibérations modificatives

Mr l'adjoint aux finances explique que c'est juste un jeu d'écriture, sans incidence sur le budget initial, cela concerne le budget eau et assainissement ainsi qu'une partie des travaux du terrain de foot.

7- Recensement de la population

Le recensement de la population a lieu tous les 5 ans, il est prévu pour le début de l'année 2015.

Mr le Maire propose de recruter 2 agents recenseurs et un coordinateur. Ces personnes sont rémunérées : 1,72€ par habitant et 1,13€ par logement.

La municipalité prend en charge 55€ par agent pour les déplacements (il faudra déterminer deux secteurs géographiques). Mr le Maire rappelle que cette année le recensement peut s'effectuer par l'intermédiaire d'internet.

8- Questions diverses

La parole est donnée aux conseillers municipaux :

- Mr l'adjoint aux travaux demande à ce que l'utilisation du domaine public par des professionnels soit revue pour l'année prochaine. Mr le Maire invite les

conseillers municipaux à y réfléchir et se rencontrer pour en débattre le mardi 2 décembre à 19 h à la Mairie.

- Mr le Maire informe que le conseil d'école a décidé de cotiser au RASED (soutien scolaire), 2€ par enfant scolarisé, des agents spécialisés interviennent auprès des enfants en difficulté quand cela est nécessaire.
- Sur la commune de St Georges de Luzençon un projet de méthanisation est en cours, il concerne la communauté de communes de Millau, les communes de St Rome de Tarn et celle de St Rome de Cernon.

Compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2014

Mr le Maire ouvre la séance en informant le conseil municipal de la collecte de fonds initiée par l'Association Départementale des Maires, en solidarité aux communes sinistrées lors des intempéries et des pluies diluviennes qui ont frappé le sud du département dernièrement, les dégâts occasionnés sont considérables.

Mr le Maire propose de verser 1000€ sur le compte « Solidarité Sud Aveyron » ouvert par l'ADM. Des agents de la commune, employés municipaux ou pompiers, ont été détachés pour l'aide au nettoyage des zones sinistrées, la communauté quant à elle a prêté un camion poubelle.

1- Approbation du PV du 13 novembre 2014

2- Urbanisme et travaux

- 2 dépôts de déclarations préalables,
- 1 dépôt de permis de construire en cours d'instruction.

Mr l'adjoint aux travaux précise que les différents dossiers présentés ont fait l'objet d'une étude approfondie par la commission « travaux ».

- Le local affecté à la bibliothèque municipale est terminé, il faut rencontrer les bénévoles de Familles Rurales pour continuer l'installation.
- L'enfouissement des containers « poubelle » à proximité du camping de la base nautique, de la gendarmerie et de la mairie est terminé, il reste à réaliser celui de la maison de retraite, après la réparation du mur. L'information de la population est nécessaire pour expliquer la suppression des containers roulants.
- Une extension du réseau électrique extérieur est

prévue à la maison de retraite Denis Affre, les artisans ont été sollicités pour établir des devis.

- Le plan d'eau du Tarn sera abaissé à partir du 19 janvier 2015, à cette occasion, la municipalité poursuivra l'aménagement des berges après la plage.

- Concernant la réfection du toit de l'école, l'appel d'offre sera lancé début janvier 2015, il s'agit d'un site occupé, ce chantier exige des précautions accrues pour assurer et garantir la sécurité des personnes et des enfants.

- La demande de permis de construire pour les travaux d'aménagement des locaux de la communauté de communes va être déposée ainsi qu'une demande DETR pour solliciter une aide pour les territoires ruraux.

Mr l'adjoint aux travaux souhaite la constitution d'une commission pour travailler sur les aménagements possibles place du Ravelin et avenue Denis Affre. Une rencontre est proposée le mardi 6 janvier 2015.

3- Délibération d'intention PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal)

En matière d'urbanisme, Mr le Maire explique qu'il existe 4 systèmes:

- Le RNU (Règlement National d'Urbanisme)
- La Carte Communale
- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Suite à la présentation du projet de PLUI par Mr Cazals et Mr Salles de la DDT, le conseil de la communauté de communes s'interroge sur l'opportunité de mettre en place un PLUI. Celui-ci permet de planifier le développement d'un territoire à l'échelle de l'intercommunalité, il permet aussi de rassembler et d'articuler différents enjeux (habitat, agriculture, tourisme, économie...) qui étaient traités auparavant de façon cloisonnée.

Le PLUI sera le document d'urbanisme unique qui établira le projet global d'aménagement et de développement du territoire.

Le SCOT regroupant 54 communes est un complément du PLUI, il aide à programmer les grandes lignes du développement du territoire.

Les permis de construire seront toujours instruits par la DDT et signé par le Maire, au nom de l'Etat, comme actuellement, en tenant compte des nouveaux critères imposés par le Grenelle de l'Environnement. Aujourd'hui, il s'agit de prendre une

délibération d'intention de réaliser un PLUI pour mettre en place des demandes de subvention auprès de l'Etat.

4- Mise à disposition (ou exploitation) à des fins professionnelles du domaine public (énoncé de principe)

Le sujet a été étudié au cours d'une commission « travaux » élargie, 2 principes ont été retenus:

- Le domaine public de la commune appartient à la commune, celle-ci décide de son utilisation,
- Tout commerçant permanent qui fera la demande à la mairie de l'occupation de l'espace public à des fins commerciales ne verra sa demande examinée qu'à la condition où son commerce est ouvert au moins 300 jours par an.

Ces règles seront appliquées à compter du 1er janvier 2015 sous réserve de la légalité.

Mr le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur ce principe.

5- Répartition des frais de fonctionnement de l'immeuble rue du château : Mairie, Communauté de Communes, SIVOM

Il s'agit de répartir équitablement les frais de ménage électricité, chauffage, téléphone et assurance qui s'élèvent à 7140€ pour l'année 2014.

Mr le Maire propose :

- 2/5 pour la mairie,
- 2/5 pour la communauté de communes,
- 1/5 pour le SIVOM.

A l'avenir il faudra prévoir des compteurs séparés pour chaque service.

6- Délibération modificatives

Mr l'adjoint aux finances prend la parole et explique que cela ne concerne que des mouvements dans le budget particulier de l'eau et de l'assainissement. Ces mouvements qui représentent 6000€ s'expliquent par le fait qu'il y a eu plus de travaux et plus d'interventions que prévu en début d'année.

7- Renouvellement de la convention avec la SPA (fourrière)

Les chiens et chats errants ou en divagation sont amenés à la fourrière de Millau, la convention est renouvelable 2 fois par période d'une année par reconduction tacite. Pour l'année 2015 le montant s'élève à 946€ soit 1,09€ par habitant.

8- Règlement : eau et assainissement (mise en place d'une commission d'élaboration)

Jusqu'à présent il n'existe pas de règlement propre à la commune. Il est nécessaire de définir les principes du service : contrat, facturation, branchement du compteur etc...Au vu des événements récents il est urgent de préparer ces règlements. Quatre personnes acceptent de constituer une commission avec l'aide des agents municipaux qui sont sur le terrain. (J.VERNHET, J.ARLES, D.FRAYSSE, M.GELY).

9- Transfert compétence voirie à la communauté de communes (nouvelles voies, longueurs...)

Les agents de la mairie seront sollicités pour l'évaluation de la voirie.

10- Questions diverses

Le mercredi 21 janvier 2015 à 14 heures, à la salle culturelle, une réunion publique animée par Habitat 12 aura lieu à St Rome de Tarn. Cette structure remplace le Pact Arim, elle apporte conseils et aides financières pour la réalisation de projets en matière d'habitat.

Mr l'adjoint aux affaires sociales informe que le samedi 7 février à 18 h 30, à l'occasion de la remise des maillots à l'équipe de foot du village, le Président du club invite la population à un apéritif à la salle des fêtes.

Le Téléthon a rencontré un vif succès dans notre village et sur l'ensemble du canton I. Cela s'est traduit par une collecte de 3 200 € sur la commune et 30 696 € sur le canton et la commune d'Alrance Un grand merci aux participants et aux bénévoles.

Les colis de Noël, offerts par la municipalité vont être distribués, cette année 77 personnes de plus de 80 ans de la commune en bénéficient.

L'organisation du personnel des écoles va être modifiée cette année car 2 personnes arrêtent leur contrat.

Dans un premier temps le personnel restant a accepté de modifier son emploi du temps pour pallier à ces absences jusqu'au mois de mars. Ensuite il faudra recruter, il n'est pas facile de trouver des personnes remplissant les conditions pour un contrat d'avenir.

Pour clôturer l'année avant les vacances scolaires de Noël, la municipalité offre comme chaque année une séance cinéma à la salle culturelle et un goûter aux enfants de l'école.

Un conseiller s'interroge sur les dispositions qui ont été prises face aux précipitations importantes qui avaient entraîné une altération de la qualité de l'eau potable. Mr le Maire précise qu'il a immédiatement prévenu la population par haut-parleur, distribué des bouteilles d'eau et pris un arrêté.

L'école a été approvisionnée en bouteilles d'eau en quantité suffisante jusqu'à aujourd'hui. La maison de retraite a été également prévenue de la situation et approvisionnée.

Depuis, l'organisme agréé Aveyron Labo a prélevé pour analyse un échantillon de notre production d'eau. Leurs résultats que nous avons reçus et publiés font apparaître une bonne qualité de l'eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité ; mais l'ARS, qui est l'Agence officielle de santé sur notre territoire, n'a pas encore publié son avis. Mr le Maire attend cette information officielle pour lever l'arrêté et la procédure mise en place.

Il est demandé à Mr le Maire de garder la vigilance et de faire en sorte que la procédure soit respectée.

A la suite de ces événements exceptionnels il apparaît opportun de créer une commission ad'hoc (conseillers municipaux auxquels pourront se joindre des membres de la société civile : pompiers, gendarmes ...) pour intervenir rapidement de façon claire et efficace chaque fois que nécessaire (sécurité des personnes, des biens et sanitaire ...).

Aqui Disem

ACULER: tomber sur les fesses

AL REBEYRE: au revoir

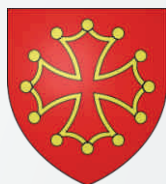
AMALUGAR: éreinter, se briser

APASTURAR: donner la pâture au bétail

ASAGAR: arroser

CABUSSAR: plonger, tomber

CLOCADA: couvée (de poussin)



PASTROU: jeune berger

PEGOMAS: emplâtre, importun

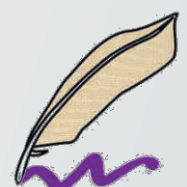
PINTON: demi litre, chopine

MASCANHA: travail saboté, mal fait

REGISCLAR: éclabousser

RABASTINAR: brûler un mets

SAUMA: ânesse



Zoom sur les travaux...



Nouveaux sanitaires publics

Il a paru nécessaire d'installer des toilettes publiques près des aires de loisirs à l'entrée du village (tennis, terrain de pétanque, espace de jeux d'enfants).

La municipalité avait confié à l'entreprise SRTM 12 la réhabilitation du rez-de-chaussée de la maisonnette près du jardin d'enfants et du court de tennis.



Cet endroit est désormais en fonctionnement et restera ouvert toute l'année.

Containers enterrés

La communauté de communes a décidé de généraliser sur son territoire les points de collecte enterrés.



Le but est de diminuer les frais de personnel (un seul agent pour vider les containers au lieu de 2), et les frais de déplacement du camion (km,

essence et entretien du véhicule). Le bourg centre de St Rome a été désigné à titre expérimental. Pour cela 5 points de collecte ont été prévus pour le village:

- Le premier près du camping municipal,
- Le second à côté de la mairie,
- Le troisième en face de la gendarmerie,
- Le quatrième à la maison de retraite

L'implantation du cinquième est encore à l'étude, elle dépend des travaux d'enfouissement des réseaux dans la traversée du village notamment au niveau de l'avenue D. Affre.

Petit à petit les containers roulants proches de ces points de ramassage seront enlevés. Les quartiers concernés devront utiliser ces nouveaux containers enterrés.

Nous sommes conscients d'apporter une gêne importante pour certaines personnes âgées ou un peu éloignées. Nous nous en excusons à l'avance en sachant quand même que les économies qui seront réalisées avec ce nouveau système se retrouveront sur le montant de la taxe de ramassage des ordures ménagères ramassées par le personnel de la communauté de communes. Il est bien entendu que les différents emplacements ne sont pas uniquement réservés aux habitants des quartiers proches et chacun peut utiliser n'importe lequel de ces points de collecte.

Les quartiers concernés par l'enfouissement des containers sont les suivants :

1/ le camping municipal:

- Le quartier de Bourran,
- Le camping municipal et la base nautique,
- Piessac, la rivière et les bords du Tarn.

2/ la Mairie:

- Le chemin de vere et l'avenue de St Amans,
- La rue du château,
- Le bas de l'avenue du Lévèjac,
- Le haut de l'avenue D. Affre, du pont de la pharmacie à la salle des fêtes.

3/ la gendarmerie:

- Le lotissement St Ferréols,
- Le lotissement des Espeyrières,
- La rue du cimetière, le chemin de Comberoubi,
- Les « maisons Letellier »,
- Le haut de l'avenue St Ferréols, de l'entrée du village au domicile de Mr Marcillac.

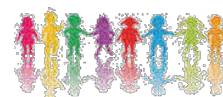
Mur de la maison de retraite et escalier

Un mur situé au niveau de la maison de retraite s'étant écroulé, un appel d'offre avait été lancé pour reconstruire ce dernier. C'est l'entreprise locale d'Yves Galzin qui avait obtenu le gain de ce marché. Les travaux sont en cours et le mur ne devrait pas tarder à



retrouver de sa superbe. L'escalier, sécurisé et confortable sera également bientôt terminé.

Le dossier: L'école (par A.Ladame)



1/ les effectifs de l'école

- La classe de Mme Valérie Laporte : le cycle 1

La maternelle accueille 20 enfants: 11 en petite section, 4 en moyenne section, 5 en grande section. Cette classe accueillera 23 enfants en janvier 2015 car 3 enfants de 2 ans feront leur entrée à l'école.

Elèves du cycle 1

Maël BASCOUL (MS), Thibault AUBLE (GS), Noé HOORELBEKE GAILLARD (GS), Camille BRETON (GS), Gabriel AMALRIC (GS), Louka BLAYA (GS), Julie RAFFAUT (MS), Yannick BARROUILLET (PS), Abigaël GAYRAUD (MS), Nael VEYRAC (PS), Benjamin DA SILVA CAMPOS (PS), Nelya POTTIER (PS), Aaron MAGNIEN (PS), Adrien BOUDES (PS), Loan ROUGE (PS), Zoé DEBARDEMACKER (PS), Gabriel AMALRIC (MS)

Absent sur la photo:

Léa DOMERGUE, Ethan ARLES



- La classe de Mme Christine Durand : le cycle 2

L'effectif est de 22 élèves: 7 en CP, 7 en CE1 et 8 en CE2

Elèves du cycle 2

Bastien BOUDES (CE2), Nathan GREGOIRE (CE2), Alice DA SILVA CAMPOS (CE1), Joaquim NICOLAS BRENGUES (CE1), Zachary NICOLAS BRINGUES (CE2), Angèle GERBAUD (CE2), Soizic MONTCHARMON (CE2), Enzo LINDEBOOM (CE2), Lucas BRETON (CE2), Macéo ESPIE LE-

ROUX (CP), Lyno BLAYA (CP), Maelys CARRIERE (CP), Mano BONAMI (E1P), Louna LINDEBOOM (CP), Zayon TALVAT (CP), Fanny VAYSSIE (CP), Prune LAFON (CP), Solal THEBAULT MARCENY (CE1), Théo DETRIEUX LAFAYE (CE1), Chloé BOUDES (CE1), Maeva BONAMI (CE2), Mathis DUFRESNE (CE1), Youness SALHI (CE2), Maya LAFON (CE2), Keira RAYMOND (CE2)

Absent sur la photo:

Mathéo BRESSON (CE2) et Anouk BESNARD (CE2)



- La classe de Mme Brigitte Chalabreysse : le cycle 3

L'effectif est de 21 élèves: 5 en CE2, 7 en CM 1 et 9 en CM 2

Elèves du cycle 3:

Baptiste DA SILVA CAMPOS (CM2), Baptiste MIQUEL (CM2), Maxime VEYRAC (CM2), Pierre MIQUEL (CM2), Sam GREGOIRE (CM2), Lea OTT (CM2), Romain AMALRIC (CM1), Mathys AUGUSTO (CM1), Romane BRUN (CM1), Ambre SEGURET (CM1), Yoann RIFFAUT (CM1), Anthony VAYSSIE (CM1), Emrys THEBAULT MARCENY (CM1), Julie GAYRAUD (CM1), Enola ALBINET (CM1), Soizic MONTCHARMON (CE2), Keira RAYMOND (CE2), Maeva BONAMI (CE2), Zachary NICOLAS-BRENGUES (CE2)

Absent sur la photo:

Mathéo BRESSON (CE2) et Léane LAMBERT (CM2)



Au total cette année l'école comptera 65 élèves

2/ Les projets de l'année

Cette année l'axe de travail est basé sur la découverte culturelle et artistique de leur patrimoine. Les enfants travailleront en classe autour de nombreuses œuvres d'art.

Ils se rendront à Millau pour assister à un spectacle musical ou théâtral à la maison du peuple.

Ils visiteront le musée de Millau et encore le site archéologique de la Graufesenque.

Une intervenante en musique Mme Ludivine Vines, rémunérée par le SIVOM de St Rome de Tarn, initie les élèves au chant choral avec en aboutissement un spectacle donné par les enfants à la salle des fêtes du Truel en janvier 2015.

Les enfants travaillent également sur un spectacle qu'ils présenteront au mois de juin 2015 lors de la kermesse organisée par l'APE de St Rome.

Tout au long de l'année, l'APE est présente auprès de l'école pour mener des actions afin de récolter des fonds et permettre les nombreuses activités de l'école, mais aussi pour créer un lien entre les parents et l'école.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves, l'APE pour leur investissement, leur implication, ainsi que la Mairie et la Communauté de Communes pour leur participation financière dans les projets de musique et le transport pour les rencontres sportives et la piscine.

3/ Les rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires à l'école primaire prévue par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 vise à mieux répartir le temps d'enseignement sur la

semaine en assurant sa meilleure répartition et sa plus grande régularité de manière à faciliter les apprentissages de tous les élèves, en particulier les plus fragiles, et à améliorer la maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter.

Les enfants prennent le chemin de l'école 5 matins par semaine au lieu de 4 précédemment. La matinée supplémentaire se déroule le mercredi matin. C'est là le principal changement. Le volume d'heures d'enseignement sur la semaine n'est pas modifié (24 heures au total), mais certaines journées de la semaine sont allégées pour respecter le rythme de l'enfant. Le temps de présence de l'enfant demeure inchangé mais



la nature des activités est adaptée à sa capacité de concentration et d'attention.

C'est pourquoi les plages horaires libérées par la nouvelle organisation du temps scolaire sont utilisées pour des activités périscolaires qui nécessitent moins d'effort de concentration pour l'enfant.

Ces activités périscolaires facilitent l'accès à des activités ludiques, sportives, culturelles, artistiques, et contribuent à leur épanouissement et au développement de leur curiosité intellectuelle.

Ces activités périscolaires sont proposées par les communes et s'accompagnent d'une prise en charge des enfants au moins jusqu'à 16h30, elles sont libres de choix des activités proposées, de leur mise en place et de leur fonctionnement.

Lors du conseil d'école du 17 septembre 2013 notre commune a décidé de mettre en place les nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

La nouvelle organisation prévoit l'école le mercredi matin de 9h00 à 11h00 et les autres jours de la semaine de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00. En fonction de cela, la municipalité organise des activités



périscolaires les Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 16h00 à 16h30 et le Mercredi matin de 11h00 à 12h00.

La mise en place d'un nouvel horaire de garderie a été nécessaire le Mercredi de 12h00 à 12h30.

La participation à ces activités n'est pas obligatoire.

La municipalité a décidé la gratuité de l'ensemble des activités périscolaires et la recherche des différents intervenants a été limitée aux acteurs installés sur la commune.



L'encadrement des activités du soir est assuré par l'équipe municipale de l'école (Cathy-Marion-Elo-die). L'encadrement du mercredi matin est assuré par ces mêmes personnes auxquelles on a rajouté un intervenant pour le théâtre (Isabelle) et pour la formation au graphisme (Manu).

En dehors de ces "activités spécifiques" théâtre et graphisme, il a été proposé aux enfants plus de 40 activités différentes : (en voici quelques unes)

Fabrication de pompons, jeux collectifs à l'extérieur, peinture sur verre, bracelets en élastique, fabrication de

paper-toy, préparation de gâteaux, préparation de pochoirs, fabrication de boîtes à crayons, création de chapeaux pour Halloween, lecture de contes, fabrication de portefeuilles, fabrication de cerf-volants, balade, promenades, fabrication de photophores et de bougeoirs, Jeux de société, fabrication de maison à oiseaux, dessins, peinture de cabane, calligramme, empreinte de mains, cueillettes diverses, fabrication de scoubidous, devinettes, fabrication de sapins miniatures, créations avec la pâte à sel, création de cartes de vœux, boules de Noël, construction de sujets mobiles, fabrication de père Noël articulé, fabrication d'animaux en papier crépon, fabrication d'étoiles de



Noël, fabrication de chapeaux de père Noël.

Le taux de participation à ces activités durant le premier trimestre scolaire a été de plus de 80%, et toutes ces activités ont dans l'ensemble été bien accueillies par les enfants.

Cette mise en place se continuera et un nouveau point sera fait après les vacances de février pour tenir compte des différents mouvements du personnel.



Etat civil

NAISSANCES :

- Antonin CERVERA né le 21/07/2014 à St Affrique
Fils de Mickaël CERVERA & Pauline RAYMOND domiciliés Rue de la Renaissance
- Jeanne DELTOUR née le 08/08/2014 à St Affrique
Fille de Arnaud DELTOUR & Stéphanie GINESTE domiciliés La Borie Blaque
- Gaëtan GAYRAUD né le 25/09/2014 à St Affrique
Fils de François GAYRAUD & Odile PELTRET domiciliés Les Axous



DECES :

- Jérôme MASSON le 25/06/2014 à St Rome de Tarn
- Micheline DERVIEUX veuve AUDIN le 14/07/2014 à Millau
- Alice GERAUD veuve MALAVAL le 07/08/2014 à St Rome de Tarn
- Joséphine RECOBENI/BANCAREL le 07/08/2014 à St Affrique
- Robert TAILLEFER le 30/08/2014 à St Rome de Tarn
- Marie LAPEYRE veuve MONTROZIER le 25/08/2014 à St Affrique
- Juliette VALETTE veuve BONNEFOUS le 08/09/2014 à St Rome de Tarn
- Bernard COTTON-CLEMENT le 04/09/2014 à Millau
- Marthe FABRE veuve BERGONIER le 22/09/2014 à St Rome de Tarn
- Sabine LEONE/DEJEAN le 26/09/2014 à St Affrique
- Eugenia ALONSO épouse ALBURQUERQUE le 30/09/2014 à Rodez
- Maria ELIPE veuve MACIEJEVSKI le 05/11/2014 à St Rome de Tarn
- Patrick PAIN le 31/10/2014 à Castelnau-le-Lez
- Monique HEBARD le 05/11/2014 à St Affrique
- Ginette DUSSAUSOY veuve HENNACHE le 17/11/2014 à St Rome de Tarn
- Jean THOMAS le 19/11/2014 à St Rome de Tarn
- Raymond COSTES le 13/11/2014 à St Affrique
- Jeannine FAGES veuve ARAGON le 08/12/2014 à St Rome de Tarn
- Fabienne PABIO le 08/12/2014 à St Rome de Tarn



NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE:

- Mr Mme ROCHARD – Travers du Couvent
- Mr DIAS Ricardo – avenue St Ferréols

EnvironNement



Les chiens

Nous rappelons une nouvelle fois aux propriétaires de chiens que des sacs sont à leur disposition en mairie.

Dix secondes suffisent pour ramasser (proprement) les déjections laissées par votre animal. A cet effet, la municipalité a installé des distributeurs de sacs dans le village.

Nous vous remercions par avance pour ce geste civique.

Se baisser n'est pas s'abaisser

Les manifestations du semestre écoulé

Concert du 23 juillet à l'église de St Rome

Cette année dans le cadre des concerts donnés par le Festival International des Chorales en Aveyron, nous avons reçu les italiens du « CORO ANTONELLI ». Comme toujours ce concert de haut niveau et de très bonne qualité a attiré de nombreux mélomanes.



Concert du 31 juillet place des remparts

Changement complet de style de musique avec le groupe de rock « Lolo and the brigidas » qui nous a présenté son répertoire des standards de Rock and Roll et de Rockabilly. Par une des seules belles soirées de l'été, ils ont mis le feu sur la petite place des remparts où des danseurs ont pu retrouver les sensations de leur jeunesse.

Les petites puces

Encouragés par le succès rencontré les années précédentes, l'Association Famille Rurale du canton de



St Rome a renouvelé cette vente directe entre particuliers le dimanche 16 novembre.

On a pu y vendre et acheter des vêtements des jouets et des articles de puériculture d'occasion. Cette année encore les visiteurs étaient nombreux pour la plus grande satisfaction de tous.

Le téléthon

Comme chaque année, la préparation du week-end du Téléthon se prépare au mois d'octobre dans une commune du canton. Cette année les nombreux béné-



voles qui assurent cette manifestation, chacun dans sa commune, se sont retrouvés à St Rome pour la synchronisation cantonale.

Sylvie et Daniel CRASSOUS, forts de leur expérience ont mené de mains de maîtres cette réunion qui laisse présager la réussite de la version 2014. Un copieux casse-croute a terminé ce rassemblement et chacun est reparti avec l'envie de bien faire cette année encore comme les autres années.

Le Téléthon qui s'est déroulé les 5 et 6 décembre à St Rome de Tarn a connu cette année encore un réel succès. Depuis le concours de belote du vendredi soir où la vente de pâtisseries a été une réussite jusqu'au



repas du samedi midi où il a été nécessaire de rajouter des couverts tout s'est bien déroulé. (course enfants, lâcher de ballons, ...).

La somme réunie cette année par le canton de St Rome de Tarn et la commune d'Alrance s'élève à 30 696,85 €.

Un énorme MERCI aux généreux donateurs, commerçants, élus et associations de toutes les communes qui nous ont soutenus dans cette action de solidarité.

L'esprit de Noël enchante St Rome de Tarn

Encore cette année, le marché de Noël de St Rome aura été un franc succès. L'Association des Parents d'Elèves a une fois de plus illuminé la salle des fêtes du village ce Dimanche 14 décembre 2014. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur des parents et des enfants, avec la participation de producteurs locaux en majorité venus de St Rome de Tarn (la ferme des Axous, Miel, pain d'épices..), des artisans (bijoux, décoration en bois, horloger..) et de nombreuses activités (le feu) pour les bambins comme du maquillage, des balades en poney, de la peinture sur toile, rencontre et photo avec le père Noël. Les membres de l'APE ont aussi participé avec un stand

de vente de bonbons, un coin manucure, des tableaux et objets faits mains, et un coin boissons chaudes et pâtisseries pour les plus gourmands. Le monde et la magie de Noël était bien au rendez-vous, de quoi ré-



chauffer le cœur de certains en cette période hivernale car n'oublions pas que Noël n'est pas un jour, ni une saison, mais un état d'esprit. Alors, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année!

C'était il y a ... 100 ans et +

La première guerre mondiale 1914-1918

Nous avons décidé à travers cette rubrique, de vous parler des enfants de Saint Rome victimes de la guerre 1914-1918.

Cela se fera au cours de plusieurs numéros de votre semestriel et tout naturellement nous commencerons donc par l'année 1914.

A l'occasion du centenaire de la grande guerre, nous allons par ces quelques lignes rendre hommage aux jeunes saint-romains morts pour la France. Nous avons fait le choix de les présenter à l'occasion du 11 novembre de l'année où ils nous ont quittés.

Lors du conflit de la première guerre mondiale, 59 enfants de St Rome sont tombés pour la France. Au total 215 Saint-romains ont participé à cette tragédie.

Voici les noms des St Romains victimes de la guerre au cours de l'année 1914, nous ne les oublions pas.

ARNAL Joseph, cultivateur, célibataire, né à St Rome de Tarn le 27 novembre 1885, soldat au 34ème régiment d'infanterie coloniale. Disparu à Chauvencourt (Meuse) le 26 septembre 1914.

BOYER Marcel-Nicolas-Lucien, militaire, célibataire, né à Paris (Seine), le 6 décembre 1893, soldat au 26ème régiment d'infanterie. Blessé et fait prisonnier à Morhange ; mort à Grafenwöhr (Allemagne), le 1er septembre 1914. (croix de guerre).

CAUMES Auguste-Léon, cultivateur, marié, sans enfants, né à St Rome de Tarn le 12 avril 1885, soldat au 4ème régiment d'infanterie coloniale. Blessé à Beuzée (Meuse) le 7 septembre 1914, mort à Châtillon-sur-Seine le 9 septembre 1914.

CAYLUS Jules Henri Léon, menuisier, célibataire, né à St Rome de Tarn le 10 novembre 1887, soldat au 142ème régiment d'infanterie, disparu à Wyttschaete (Belgique) du 1er au 19 novembre 1914.

FABRE Edouard Gabriel Elie, boucher, célibataire, né à St Rome de Tarn le 9 février 1893, soldat au 23ème bataillon de chasseurs alpins, tué à Dieuze (Lorraine) le 20 août 1914

FRAYSSE Auguste, cultivateur, célibataire, né à St Rome de Tarn le 24 avril 1892, soldat au 7ème bataillon de chasseurs alpins. Disparu à Ypres le 14 novembre 1914.

SALSON Emile, cultivateur, célibataire, né à St Rome de Tarn le 4 mai 1891, soldat au 58ème régiment d'infanterie, disparu à Dieuze (Lorraine) le 11

août 1914.

TOURNEMILLE Hubert-Louis-Alphonse, mécanicien, célibataire, né à St Rome de Tarn, le 21 mai 1887. Soldat au 14ème régiment d'infanterie. Disparu à Dieuze-Lunéville le 20 août 1914.

Livre d'Or de la commune.

Un peu d'histoire locale

La conquête de l'Algérie est décidée par Charles X en 1830. A partir de 1840 la France s'engage dans la conquête du pays tout entier. Elle se terminera par la reddition de la quasi-totalité des tribus de la Grande Kabylie, la pacification du pays étant entamée à la fin de la décennie 1860, sous Napoléon III à la fin du Second Empire.

Entre ces deux dates extrêmes qui couvrent une quarantaine d'année, se situe une période (1840/1855) durant laquelle plusieurs dizaines de milliers de soldats furent engagés pour, en premier lieu, capturer Abd-El-Kader, lequel se rendit au Duc d'Aumale en 1843, puis réduire toutes les poches de résistances (ses partisans déposant leurs armes vers 1865, soit près de vingt ans plus tard).

Cette période fut la plus meurtrière pour les jeunes recrues qui ont alors été confrontées à des conditions climatiques – inconnues de la plupart d'entre eux- et sanitaires, déplorables.

Cela explique pour l'essentiel que 15 jeunes saint-romains soient ensevelis en terre algérienne, 6 étant décédés de dysenterie, 3 de typhoïde, 1 de variole, 1 du choléra, 1 de sous alimentation (cachexie) et 3 de leurs blessures.

Leur rendre hommage paraît naturel à de multiples

égards car, jeunes ruraux, ils ont donné leurs vies aux conquêtes coloniales qui depuis lors ont été jugées sévèrement. Ils n'ont plus jamais revu leur terre natale et ont été inhumés loin de leurs familles. Que celles-ci se voient rendus la juste reconnaissance de leur peine par cette modeste chronique:

Auguste CELLES décédé à Day le 16 octobre 1840

Jean RAMOND décédé à Mustapha le 10 avril 1841

Pierre Jean FRAISSIGNES décédé à Miliane le 16 juin 1841

Louis LACAN décédé à Tlemcen le 4 juillet 1842

Jacques Pierre COMBET décédé à Constantine le 9 décembre 1842

Léandre Célestin THOMAS décédé à Mascara le 5 mars 1843

Jean Louis LAFON décédé à TLEMEN le 19 juillet 1843

Etienne LAFON décédé à Lefla le 1 janvier 1845

Joseph THIBAL décédé à Sidi-Brahim en septembre 1845

Jean Louis VIGUIER décédé à Blidas le 26 décembre 1846

Basile CONNES à Nemours le 29 décembre 1848

Lucien GUILHAUME décédé à Oran le 5 septembre 1849

Jean PORTALIER décédé à Constantine le 1 janvier 1850

Pierre Jean Thomas BRENGUES décédé à Philippeville le 21 juillet 1850

Pierre Paul BRENGOU décédé à Oran le 3 novembre 1855

Article écrit par Jean François REDON (le Païssel)

Les artisans et commerçants du village

Nouvel artisan du village

La boutique de Dominique MARIN s'installe rue des Tourelles durant l'été. Son matériau de prédilection: le carton.

Sous ses doigts il deviendra support de lampe, décoration ou coffrets magnifiquement décorés.

Elle se lance également dans la création de bijoux aux couleurs chatoyantes.

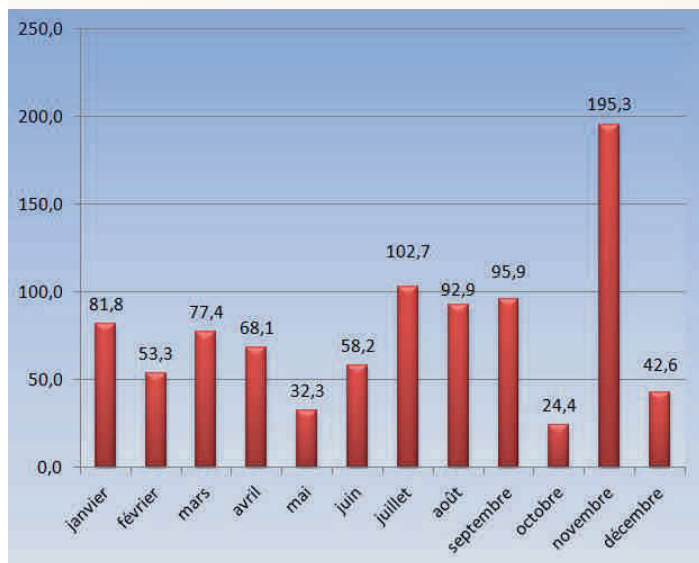
Dans son atelier d'été sous de superbes voutes séculaires, elle continue de réaliser ses créations sous les yeux enchantés des touristes.



Infos diverses

La pluviométrie de 2014

Fidèle au poste comme chaque année depuis bientôt 7 ans, un Saint Romain nous communique les précipitations relevées chaque mois sur notre village. Au cours de l'année 2014, nous avons eu un total de précipitation de 924.9mm sur Saint Rome. Les relevés ci-dessous sont exprimés en millimètre.



Elections sénatoriales

Le dimanche 28 septembre 2014, l'enfant du pays Alain MARC a été élu sénateur de l'Aveyron. 881 grands électeurs à Rodez ont élu Jean Claude Luche au premier tour et Alain Marc au second.



De ce fait nous allons devoir retourner aux urnes lors d'élections législatives pour élire un nouveau député.

Foot: L'avenir Saint Romain.

Après la trêve de Noël la seconde partie du championnat de foot recommence en ce début du mois de janvier. De nombreux spectateurs descendent au bord du Tarn pour suivre les rencontres et encourager les

sportifs Saint-romains. Toutefois pour les déplacements, ils se retrouvent un peu seuls. Nous souhaitons que les amateurs de ballon rond se déplacent



pour aller les encourager dans les villages voisins. Notamment pour un déplacement particulier où un bus sera affrété pour amener sur place l'équipe et les spectateurs volontaires.

Réunions de quartiers

Dès le premier trimestre 2015 les réunions de quartier vont reprendre. Le premier ensemble de quartiers concerné sera celui qui regroupe l'avenue St Ferréols, la rue du cimetière, le lotissement St Ferréols, la rue Comberoubi, le Clos, le lotissement des Espeyrières, le travers du couvent.

Réunions renumérotation des rues

La municipalité a décidé de reprendre le chantier de numérotation et de dénomination des rues du village. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Faites-vous connaître pour participer à cette commission. Merci.

Le recensement à quoi ça sert ?

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc...

Se faire recenser est un acte civique.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informa-

tique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.



Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

Habiter mieux



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

Le programme «Habiter Mieux» est un programme national proposé par l'Etat et l'ANAH qui s'applique dès lors qu'une collectivité locale en assure la maîtrise d'ouvrage.

1/ Les propriétaires occupants.

Concernant le bénéficiaire:

- Etre propriétaire ou usufruitier de l'immeuble ou du logement
- Occuper le logement en tant que résidence principale
- Avoir des ressources qui ne dépassent pas un certain plafond

Travaux éligibles:

- Tous les travaux concernant les économies d'énergie si gain énergétique de minimum 25% (isolation, moyen de chauffage, menuiseries...)
- Travaux d'adaptation au vieillissement et/ou handicap (douche, monte escalier...)
- Travaux de lutte contre l'habitat dégradé

Montant des subventions :

- Jusqu'à 80% du montant TTC des travaux

2/ Les propriétaires bailleurs

Concernant le logement :

- Le logement doit avoir plus de 15 ans
- Le logement sera conventionné pendant 9 ans

Concernant le bénéficiaire :

- Etre propriétaire ou locataire

Travaux éligibles :

- Tous les travaux concernant les économies d'énergie si gain énergétique de minimum 35% (isolation, moyen de chauffage, menuiseries...) et le classement en catégorie D
- Travaux d'adaptation au vieillissement et/ou handicap (douche, monte escalier...)
- Travaux de lutte contre l'habitat dégradé, mise aux normes

Montant des subventions :

- le montant de la subvention dépend du type de loyer choisi et de l'état de dégradation du logement.

Les travaux doivent être réalisés par des artisans (fournitures et pose).

Ils ne doivent pas avoir commencé avant l'accord de subvention. Notre communauté de communes a demandé à cet organisme d'assurer des permanences sur l'ensemble du territoire pour renseigner gratuitement les personnes intéressées et pour les assister sur le plan technique, financier et juridique.

Sur notre commune les permanences (sans rendez vous) se tiendront tous les 2èmes mardis du mois de 14h00 à 15h00 salle des permanences de la mairie.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Habitat et Développement
Carrefour de l'Agriculture
12026 RODEZ cedex 9
tel : 05.65.73.65.76

e-mail : contact@hd-aveyron-lozere.fr

En bref...



Le marché



Les voeux de la municipalité



Concert place des remparts



Cérémonie du 11 novembre



Le marché de Noël

Les intempéries du 28 novembre 2014



Cascade des Baumes



Le lavoir



Le levejac



Cascade de bourran



Cascade du moulin

Infos utiles

Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie :

Du Lundi au Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30

Mairie de Saint-Rome-de-Tarn
Rue du Château – 12 490 Saint-Rome-de-Tarn
05-65-58-44-00 Fax 05-65-58-44-01
commune.saintromedetarn@wanadoo.fr

Permanences de Monsieur le Maire :

Le matin de 10 h à 12 h, sauf le lundi, si possible sur rendez vous

Jours et horaires des Permanences :

- Assistants Sociales** : sur rendez-vous auprès du Centre Médico Social 05.65.98.21.80 à la Mairie - Salle des Permanences
- Sécurité Sociale** : tous les LUNDIS de 15 h 30 à 16 h 30 à la Mairie - Salle des permanences
- Habitat et développement**: le 2ème MARDI du mois de 14h à 15h à la Mairie - Salle des permanences

Liste des Assistantes Maternelles Agrées :

- BRETON Sophie	St Hippolyte	05 65 62 53 87
- LADAME Magali	Av. Denis Affre	05 65 62 58 14
- REYNES Marylaine	Rue des Tourelles	05 65 62 50 85
- GERBAUD Corinne	Terrasse des Espeyrières	05 65 69 51 77

GENDARMERIE

Lundi, Jeudi et Samedi: de 14h à 18h

DECHETTERIE

Mercredi: de 14h à 18h et Samedi: de 9h à 12h

COMMUNAUTE DES COMMUNES

Avenue Saint Ferréols
Tél.: 05.65.59.12.74

Devinette :

Quand je mange je grandis
Quand je bois je meurs
QUI SUIS JE ???



